



AMAP DES JALLES

DACAJ Mairie de Saint Médard en
Jalles

Place de l'Hôtel de Ville CS 60022
33167 Saint Médard en Jalles cedex

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 23/11/2018

Ouverture de l'Assemblée générale à 19h45
24 familles sur les 47 sont présentes
Nous accueillons 3 familles invitées et 2 producteurs.

RAPPORT D'ACTIVITES présenté par Denis Pierre MELLIN

Bienvenue aux nouvelles familles

En cette fin d'année, 3 familles quittent l'Amap et nous leur souhaitons une bonne continuation.

C'est avec plaisir que nous souhaitons aussi la bienvenue aux familles :

Fargetas, Charbogne, Lauriac, Jonot, Desboeuf, Labourdette, Oukiz Bousquet, Escach et Montero

Rappel des valeurs de l'AMAP avec Delphine Léonard et Emmanuel Davoust

- Soutenir la production locale
- Soutenir les efforts des producteurs s'orientant vers le bio
- Faire fonctionner l'économie locale
- S'alimenter en circuit court et direct, en fonction des saisons
 - Garantir au producteur un revenu pour l'année et soutenir leurs efforts lors des périodes difficiles

C'est aussi :

- Les AMAPS permettent la rencontre de personnes différentes, liées par des valeurs communes dans leur manière de consommer
- Et pour nous, manger des bons produits, qualitatifs et goûteux malgré quelques petites contraintes...

Le site internet

<http://amap-des-jalles.16mb.com>

Un changement d'hébergeur a été nécessaire

Toutes contributions : photos, recettes, textes... sont les bienvenues
Le planning des distributions et des permanences ainsi que les contrats sont accessibles sur le site.

Changement de webmaster : la famille Brun-Foissac prend la relève de Guylène Ouisse en 2019.

Temps forts de l'année 2018

- Conférence cosmétiques bio le 22/03
- Atelier Kefir le 5 avril 2018
- Visite chez nos producteurs : miel, kiwi, pommes et fromage de chèvre
- Les 10 ans de l'AMAP au Ball'en jalles

Poids de notre AMAP dans l'économie locale avec Denis Pierre

Les contrats réguliers: pain, poulets, légumes, œufs, chèvres, fruits, brebis, pommes, kiwi, poisson
Les contrats ponctuels bœuf, agneau, miel, vin, bière et limonade

Producteur	Nbre de contrats	CA Amap SMJ
Pain	20	5 200 €
Poulets	25	4 734 €
Légumes	32	12 160 €
Œufs	Environ 30	4 000 €
Viande bœuf	8	?
Miel	17 et 19	605 €
Chèvres et Yaourts		2 304 €
Brebis		1 639,30 €
Pommes	27	3 778,50
Kiwis	19	1 276,20 €
Poisson	19	3 960 €
Vin	5	358 €
Agneau	11	1 250 €
GLOBAL		41 265,00 €

Le point sur les contrats avec les producteurs et les coordinateurs

Pain par Mireille Fontan: L'amap de St Médard représente 1/6 du CA annuel de notre productrice. En 2018, elle a arrêté les marchés et ne fait plus que du travail sur commande, de la production et livraison pour 3 amap.

Cette année, mauvaises récoltes des céréales. Vente de farine de sarrasin au détail
Projet d'organiser une visite du site à Cercoux avec les 3 amap

Légumes (P. et A. Sournac): Exploitation agrandie par le rachat de l'exploitation du père. Une partie de la production en conversion bio. Projet de moderniser l'arrosage et de créer une CUMA. Année compliquée avec tempête et bris de la serre.

Chèvre (M.Serrano): passage en bio, utilisation de céréales non OGM. Projet de pots en verre récupérables pour les yaourts, en test actuellement. Risque s'il y a une diminution du nombre de contrats. Reprise des contrats en mars.

Brebis (J Sarres): Risque d'arrêt du contrat par manque de participants. La question est revue début 2019 avec les contrats de caillé et du greuil en plus du fromage

Poisson (O.Argelas): Souhait de diminuer le nombre de ½ contrats (à cause du coût des boîtes) et propose des contrats de 3 kg à prendre entre deux Amapiens 1 mois sur 2. Possibilité de récupérer les boîtes.

Œufs (D.Eyquard) : bonne année de production

Poulet (D.Calmon-Peyrac): Départ en retraite en juin 2019 de la productrice. Difficulté de trouver un producteur bio à proximité de St Médard. Regroupement des commandes et contrats avec l'amap de St Aubin, à envisager ; les recherches continuent

Agneau : Changement de producteur : plus proche et moins cher : les agneaux du Paillot.

Bœuf par Laurent Labeguerie : Troupeau de 120 bêtes, dont 80 mères. 3 commandes par an, vente à 80% en amap et le reste auprès de particuliers.

Pommes (les coteaux de Bouteau) – kiwis (la ferme des deux rivières): Changement de coordinateur : Frédéric Capouillez remplace Stéphanie Léger Dos Santos

Orientations 2018

- De nouveaux contrats à envisager : savon, huile et lentilles bio, pleurotes, safran, bière...
- Organiser des journées « découvertes » chez nos producteurs
- Mettre en place de nouveaux ateliers : shampoing solide avec Chantal, trucs et astuces d'Amapiens...
- Créer un groupe de projet pour l'organisation d'un événement grand public "Amap des Jalles"

VOTE POUR L'APPROBATION DU RAPPORT D'ACTIVITES :

- 24 voix pour
- 0 contre

- 0 abstention

RAPPORT FINANCIER par Caroline Vogel

Bilan : la trésorerie disponible sur le compte de l'AMAP au 29 novembre 2018 est de +49,19 €

Charges	Produits	Recettes	Produits
Dépenses 10 ans AMAP	379,40	Solde 1 ^{er} janvier 2017	31,29
Assurance MAIF	108,78	Cotisations 2018	384
Migration site	61,92	Participation 10 ans AMAP	232
Cotisation Miramap	48,00		
TOTAL CHARGES	598,10	TOTAL RECETTES	647,29
		RÉSULTAT (BENEFICE) au 29/11/2018	49,19

VOTE POUR L'APPROBATION DU RAPPORT FINANCIER

- 24 voix pour
- 0 contre
- 0 abstention

VOTE POUR LE MAINTIEN DU MONTANT DE L'ADHESION A 8€

- 24 voix pour
- 0 contre
- 0 abstention

RENOUVELLEMENT DU CONSEIL COLLÉGIAL

1/3 sortant :

- Denis-Pierre Mellin
- Delphine Léonard
- Guylène Ouisse
- Joëlle Garrigue Carpentier

Brigitte Gay est démissionnaire, Joelle Garrigue-Carpentier ne se représente pas

5 candidats se présentent:

- Denis-Pierre Mellin
- Delphine Léonard
- Guylène Ouisse
- Clémentine Brun
- Noëlle Lauilhe

VOTE POUR LES REPRESENTANTS AU CONSEIL COLLÉGIAL

- 24 voix pour
- 0 contre
- 0 abstention

Le conseil collégial est donc composé :

Emmanuel CHERNET, Nicole LIOT Lilian VALETTE, Juliette FEYTOUT, Clémentine BRUN, Delphine LEONARD, Guylène OUISSE, Cyril GIRAUD, Caroline VOGEL, Emmanuel DAVOUST, Noëlle LAUILHE, Denis-Pierre MELLIN.

Nomination du bureau :

Présidente : Juliette FEYTOUT

Vice-président : Denis-Pierre MELLIN

Trésorier : Caroline VOGEL

Secrétaire : Emmanuel DAVOUST

Secrétaire adjointe : Clémentine BRUN

Fin de la réunion : 21h30.

Grand merci à toutes les personnes impliquées dans l'organisation de l'AMAP et de la soirée :
Coordinateurs, conseil collégial, webmaster, cocktail et nettoyage de la salle !

Le président
Denis-Pierre MELLIN

Le secrétaire
Emmanuel DAVOUST